

ARA

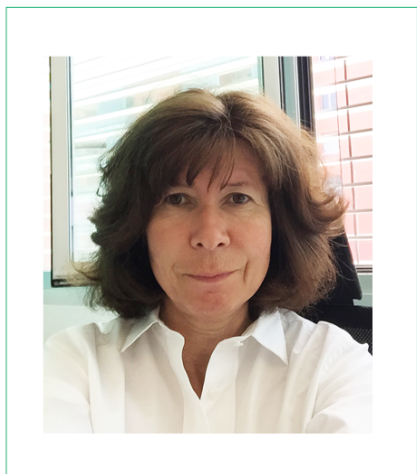
Association des répétiteurs AJETA



Rapport d'activité 2022

Année scolaire 2022-2023

Le mot de la présidente



Depuis quelques mois, on me demande régulièrement pourquoi, ayant atteint l'étape de la période post professionnelle, j'ai choisi de m'engager à la présidence de l'ARA plutôt que de profiter de ce temps de liberté.

Les raisons d'un engagement

En premier lieu, l'Association des Répétitoires AJETA (ARA), issue du développement des répétitoires créés en 1958, et moi avons un point commun qui crée des liens... nous sommes contemporaines, fortes chacune de nos 65 années de vie et d'expériences.

Ensuite, parce que l'engagement associatif est un incontournable du modèle sociétal auquel je crois ; dès lors si on le peut, il faut s'impliquer pour offrir mais aussi pour recevoir, tant le plaisir et la satisfaction que nous pouvons en retirer sont vivifiants.

Enfin, parce que je suis persuadée que la double mission de l'ARA au service des élèves et des étudiant·es de l'enseignement genevois est plus que jamais nécessaire et essentielle dans une société tourmentée et exigeante.

Il s'agit donc avant tout de confiance et de foi en l'avenir des jeunes en formation ! Il s'agit aussi de contribuer à leur donner le plus grand nombre de clés pour comprendre leur monde, notre monde, en pleine mutation.

Lutter contre l'échec scolaire

Un souhait cependant, celui de faire mieux connaître la mission de l'ARA.

En effet, l'ARA n'a pas vocation « à faire l'école en plus de l'école ». La prestation de notre association, reconnue d'utilité publique en 2020, est de proposer des soutiens pédagogiques individuels qui répondent à des critères différents et complémentaires de ceux mis en œuvre par l'école. Notre objectif est de participer activement à la lutte contre l'échec scolaire en accompagnant autrement des élèves confronté·es à des difficultés momentanées.

Pour l'association et ses membres, l'instruction est un droit absolu et égalitaire. L'ARA s'adresse donc à tous les élèves, sans distinction, et les plus fragiles doivent pouvoir bénéficier de nos prestations de soutien. Ainsi, la charge financière facturée aux parents dépend de critères objectifs équitables, prédéterminés en concertation avec les subventionneurs publics et privés. Grâce à un donateur privé, les élèves ne répondant pas aux critères d'aides publiques peuvent eux aussi être soutenu·es.

Offrir une expérience aux répétiteur-trices

Autre qualité de l'ARA, elle fonctionne selon une philosophie de cercle vertueux et propose aux étudiant·es dès 17 ans*, un revenu ponctuel accessoire bienvenu, tout en leur offrant une première expérience de transmission, des outils pédagogiques spécifiques et une confrontation avec le monde adulte.

Un fonctionnement associatif professionnel

Pour atteindre ses objectifs ambitieux, l'association a évolué et s'est professionnalisée au fil du temps. Grâce à ses membres dévoué·es, elle dispose d'un réseau de compétences expertes bénévoles et aisément mobilisables qui appuient la réflexion quant aux évolutions et adaptations à conduire pour faire face aux changements et ainsi s'améliorer. Un comité impliqué et solidaire, attentif à appuyer l'équipe administrative et à garantir le respect de la mission, se réunit plusieurs fois par année et valide les orientations stratégiques. Il rend compte de son activité tant aux donateurs et donatrices qu'à l'assemblée générale. Sur le plan opérationnel, une structure administrative fiable et motivée, conduite par son directeur Jérôme Gavin, assure le fonctionnement quotidien.

Des partenaires indispensables

La mission de l'ARA ne peut être réalisée que grâce à ses soutiens financiers. L'État de Genève et le département de l'Instruction publique (DIP) qui nous témoignent leur confiance nous octroient une subvention importante, mais également des donateurs et donatrices privé·es qui nous accordent leur soutien indéfectible, telles que la Fondation Saint-Michel, la Fondation André & Cyprien, la Fondation Inspir' et la société Emil Frey SA Genève Acacias. Si ces partenariats privés contribuent aussi à assurer les prestations de notre cœur de métier, ils nous permettent surtout de développer de nouveaux projets enthousiasmants, toujours centrés sur l'élève et la difficulté scolaire.

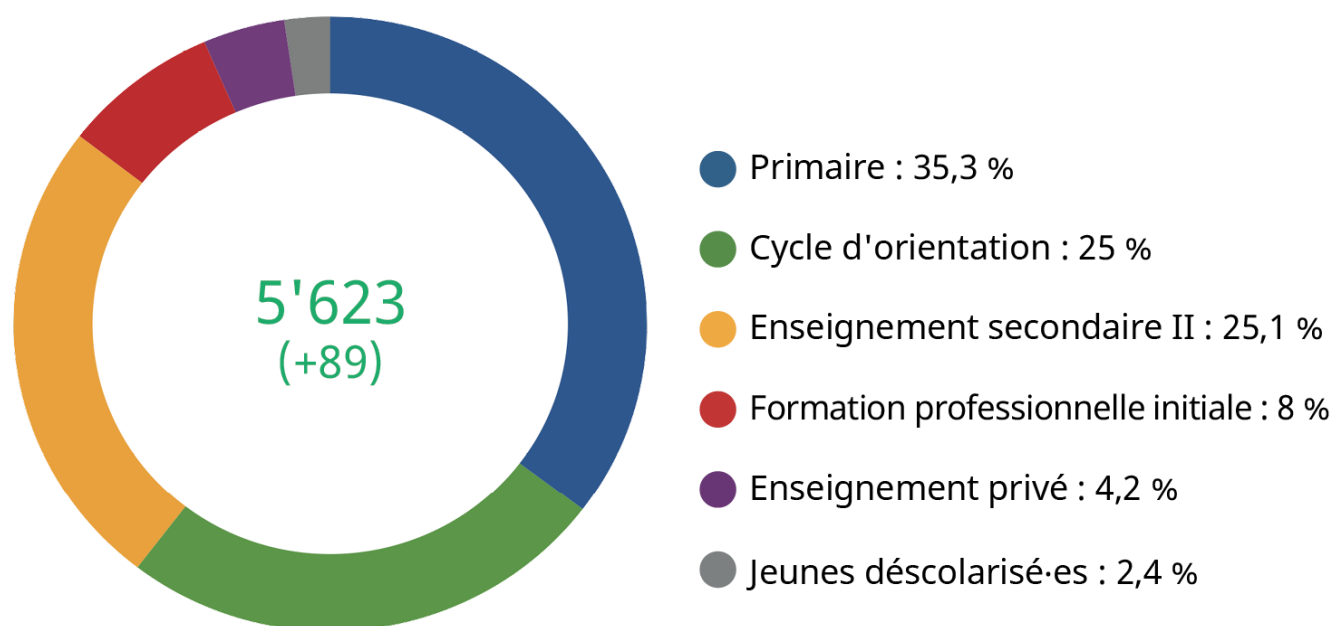
Vous l'aurez compris, l'ARA est une sexagénaire dynamique, innovante dont la raison d'être ne se dément pas dans le contexte actuel. Les prestations de l'ARA dépendent étroitement de celles et ceux qui l'animent et la soutiennent avec une confiance et une conviction renouvelée. Que toutes et tous en soyez remercié·es.

Véronique Bigio Gisiger, présidente de l'ARA

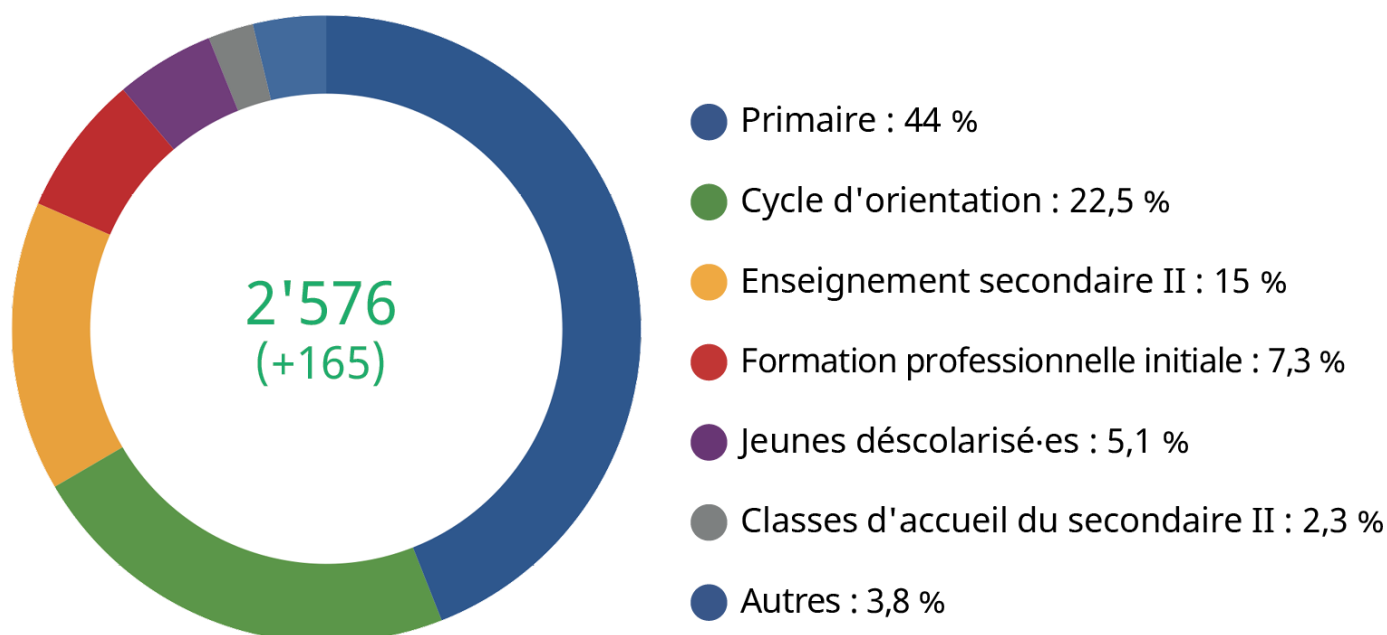
*16 ans sous certaines conditions spécifiques.

Chiffres clés

Provenance des élèves par ordres d'enseignement

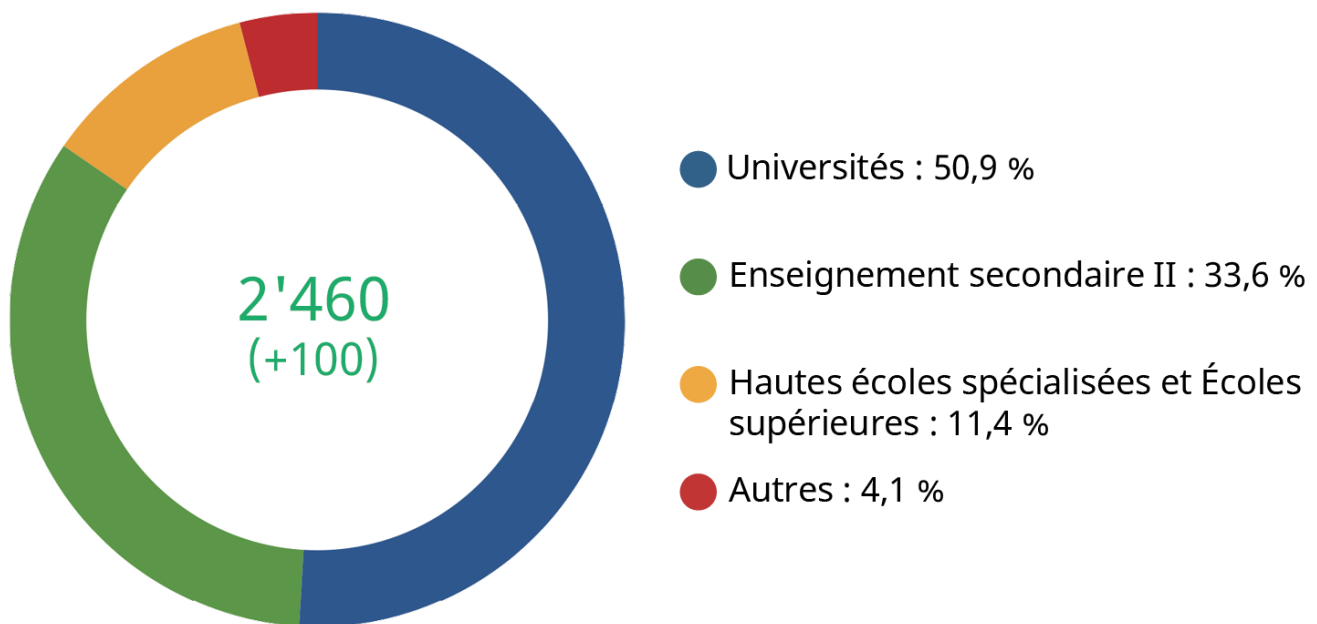


Provenance des élèves au bénéfice d'une aide financière par ordres d'enseignement



Année scolaire 2022-2023

Provenance des répétiteur·trices par ordres d'enseignement



Enquêtes de satisfaction menées au mois de mai 2023

Parents

- Échantillon représentatif : 671.
- À la question : « Est-ce que vous êtes satisfait·e de votre inscription à l'ARA cette année ? », 96,4 % ont répondu positivement.
- Moyenne du degré de satisfaction sur une échelle de 1 à 10 : 9,2.

Répétiteur·trices

- Échantillon représentatif : 200.
- À la question : « Est-ce que vous êtes satisfait·e de votre inscription à l'ARA cette année ? », 97 % ont répondu positivement.
- Moyenne du degré de satisfaction sur une échelle de 1 à 10 : 8,8.

Florilège d'une année très active

L'année scolaire 2022-2023 a été foisonnante. Pour l'illustrer, quelques aspects méritent d'être soulignés.

Tout d'abord, l'ARA a organisé des répertoires pour 5'623 élèves, nombre jamais atteint depuis 1958. Ce défi a été relevé grâce aux 2'460 répétiteur·trices qui se sont pleinement engagé·es dans cette belle activité. Un tel volume n'est pas simple à gérer d'autant que chaque inscription est le fruit d'un échange téléphonique personnalisé.

Aides aux familles

Le nombre de familles ayant des difficultés financières a, malheureusement, lui aussi significativement augmenté. Si ce constat est préoccupant, je tiens ici à remercier l'État de Genève qui a aidé financièrement les familles de près de 2'500 élèves et la Fondation Saint-Michel qui au moyen d'un fonds de secours nous permet d'intervenir dans des situations particulières.

Une association qui vit la formation

L'ARA a poursuivi son engagement comme entreprise formatrice en proposant plusieurs stages à des jeunes déscolarisé·es pour leur faire découvrir la formation fédérale d'assistant·e de bureau. L'un d'entre eux a ensuite effectué un stage de préqualification débouchant sur la signature d'un contrat d'apprentissage. Notre apprentie de 2e année a obtenu son attestation fédérale devenant ainsi notre troisième apprentie certifiée. Bravo à elle et merci à la Fondation André & Cyprien pour son soutien.

Création d'outils pédagogiques

Le projet ARABase de français est arrivé à son terme avec la mise à disposition des répétiteur·trices de fiches permettant de reprendre les bases du français. Le succès de ces fiches a dépassé toutes nos attentes : plus de 10'000 téléchargements en juin 2023.

Réalisations d'été : *Plaisir de lire et Logique Plaisir*

Cette année, durant les grandes vacances, 335 visites à domicile ont été effectuées auprès d'une centaine d'enfants de l'école primaire grâce à la Fondation Inspir' et Émil Frey Genève Acacias. Ces deux actions ont permis à des enfants restant à Genève durant l'été de vivre des moments privilégiés autour de la lecture ou du développement du sens logique.

Perspective

Durant l'année 2023-2024, l'ARA lancera un projet ambitieux destiné à repenser son offre pour les jeunes déscolarisé·es. Rendez-vous donc dans un an pour un point de situation !

Jérôme Gavin, directeur de l'ARA

Bilan au 31 décembre 2022*

	2022	2021
Actif		
Disponibilités	1'528'499	1'516'909
Débiteurs divers et actifs de régularisation	36'590	37'610
Immobilisations	9'416	14'866
Total de l'actif	1'574'505	1'569'385
Passif		
Passifs de régularisation	104'325	110'467
Crédit d'aide à restituer à l'État 2014-2017	819'477	1'209'176
Part du résultat de 2018-2021 à restituer à l'État	61'687	61'687
Insuffisance subvention familles modestes 2022	-33'953	-
Fonds DIP	389'699	-
Fonds avec affectation particulière	52'899	43'424
Fonds propres	180'371	144'631
Total du passif	1'574'505	1'569'385
Compte de pertes et profits		
Produits		
Subvention DIP	525'000	575'000
Mandat de gestion du DIP	50'000	-
Taxes d'inscription	335'789	319'110
Dons	124'000	62'000
Allocations Ville de Genève, apprentissage	5'000	5'000
Produits divers	12'563	1'636
Dissolution de Fonds affectés	119'525	62'367
Total des produits	1'171'877	1'025'113
Charges		
Frais de personnel	734'283	702'904
Frais directs des répertoires	80'994	74'567
Loyers	46'554	46'916
Frais généraux	104'406	60'011
Appuis spécifiques	35'450	21'331
Amortissements	5'451	6'118
Dotations aux Fonds affectés	129'000	67'000
Total des charges	1'136'138	978'847
Excédent de produits	35'740	46'266
Part du résultat à restituer à l'État de Genève	-19'657	-29'148
Excédent de produits acquis à l'ARA	16'083	17'118
Fonds propres au 1er janvier	144'631	127'513
Fonds propres au 31 décembre	180'371	144'631
Crédits d'aides État de Genève		
Crédits d'aides État de Genève	993'004	993'004
Aides aux élèves	-1'026'957	-991'959
Partie non utilisée subvention familles modestes	-	1'045
Insuffisance subvention familles modestes 2022	-33'953	-

Détail des dons reçus

Fondation Saint-Michel	40'000	40'000
André & Cyprien	30'000	18'000
Fondation Inspir'	50'000	-
Emil Frey Genève Les Acacias	4'000	4'000
Total des dons	124'000	62'000

* Les comptes 2022 ont fait l'objet d'un contrôle restreint effectué conformément aux dispositions de Swis GAAP RPC 21.

Composition actuelle de l'ARA

Présidente : Bigio Gisiger Véronique

Vice-présidente : Bourquin Juliette

Membres du comité : Davignon Olivier, Jenni Roger

Président d'honneur : Gabioud Bernard

Autres membres de l'association :

Boesiger Jean-Luc, Claret Capponi Romaine, Duparc Pierre-Yves, Emery Pascal, Favre Jean-Luc, Gramegna Morchio Christine, Grand Pierre, Keckeis Nadia, Lehmann Marc, Levet Nicolas, Lutz Anne, Matthey Anne, Matthey Bernard, Porzi Millie, Rausis Guillaume, Settimo Jean-Paul, Tibila Steve, AGEF, FAPEO, FAPPO, FER Genève

Personnel

Directeur : Gavin Jérôme

Assistante administrative : Di Nardo Sonia

Équipe administrative : Frézier Chantal, Guex Martine, Mathez Francine, Nukicic Alma, Pugin Anne, Teferi Kalkidan

Équipe pédagogique : Almeida Dias Raphaëla, Azria Dan, Boulenger Gil, Federico Véronique, Vuandaba Kudimana, Waelti Olivier

Comptable : Houari Redha

Apprenties : Flores Anny, Queiros Veiga Gonçalo

ARA

Association des Répétitoires AJETA

Boulevard des Philosophes 5

1205 Genève

Tél. 022 809 60 60

www.ararep.ch

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE



FONDATION
André & Cyprien



Fondation Inspir

Illustration de couverture par groseille.ch